

Petite enfance : vers une refonte des formations et des diplômes ?

par Michèle Foin – 09/02/2016

La mission confiée à Sylviane Giampino pour décloisonner les métiers de la petite enfance s'achève. Ses conclusions, attendues fin mars, devraient influencer la refonte des diplômes de la filière.

Laurence Rossignol, secrétaire d'État chargée de la famille, a déclaré le 15 janvier 2016 lors de la journée de concertation publique sur le développement de l'enfant : « Je cherche à impulser un changement de regard sur l'enfance ». Une intervention qui met en perspective la mission confiée en juin 2015 à Sylviane Giampino, psychologue et psychanalyste spécialiste de la petite enfance, pour conduire « une démarche prospective ambitieuse visant au décloisonnement des métiers et des interventions, autour d'une ligne claire, celle du développement complet de l'enfant, c'est-à-dire son développement physique, cognitif, affectif, social et émotionnel ». Son rapport est attendu fin mars « en vue de préparer les évolutions futures des différentes formations », stipule la lettre de mission.

Plan métiers de la petite enfance

Depuis 2012, le gouvernement promet en effet un plan métier de la petite enfance, non pas, comme précédemment, pour accroître le personnel de faible qualification, mais pour mettre en cohérence les diplômes du secteur, afin d'en faire une véritable filière métier, du CAP au Bac + 5. « Ce que demande Laurence Rossignol, c'est de mieux identifier les points prioritaires pour que les modes d'accueil soient plus adéquats au développement et à l'épanouissement du petit enfant. D'où l'enjeu scientifique et transversal de cette démarche », insiste Sylviane Giampino. Depuis juin dernier, 116 personnes ont participé aux travaux de la mission : spécialistes et universitaires, professionnels de terrain, représentants des familles, gestionnaires de modes d'accueil, organismes de formation initiale et continue... dans une méthodologie qui entend « sortir des dogmatismes, du corporatisme et des discours préparés », martèle Sylviane Giampino.

Plan métiers... dix ans qu'on en parle

Réformer les formations, on en parle depuis 2007. Sous Nicolas Sarkozy, il s'agissait d'accompagner la montée en puissance de l'offre en créant 200 000 « solutions d'accueil » durant le quinquennat. Pour cela, un « plan métiers de la petite enfance » devait former 15 000 professionnels supplémentaires. Un plan qui a surtout fait exploser le nombre de CAP Petite enfance, alors que les gestionnaires d'EAJE manquaient de professionnels qualifiés. Le contenu des formations a été revu à la marge, comme avec le remplacement du BEP Carrières sanitaires et sociales par un nouveau Bac professionnel « Accompagnement, soins et services aux personnes » (ASSP), certes de niveau IV, mais qui ne permet pas de travailler dans un EAJE.

Pour Sylviane Giampino, le système de formation actuel est « baroque ». Les pratiques et les services d'accueil des moins de trois ans se sont empilés au fur et à mesure, sans grande cohérence. La mission va donc s'attacher à dégager les transversalités entre l'accueil individuel et collectif, et entre les différents diplômes. « La formation initiale dépend des ministères des Affaires sociales, de la Santé, et de l'Éducation nationale. La formation continue relève des régions, des conseils généraux, du centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT). Il y a une perte d'énergie, d'intelligence et de moyens liée à ce manque de mise en cohérence sur certains territoires », regrette Sylviane Giampino.

Former les professionnels

Tout le monde s'accorde sur le besoin de mieux former les professionnels sur l'état des connaissances du développement de l'enfant et sur la nécessité d'un tronc commun de formation pour décloisonner ces professionnels. L'heure n'est plus à l'opposition du sanitaire et de l'éducatif, mais à la recherche d'un meilleur équilibre. « Comment combiner les trois domaines de connaissance indispensables à l'accueil de la petite enfance – sanitaire, social, éducatif – pour des formations professionnelles aussi nombreuses ? », s'interroge Jean Marchal, directeur de l'école de puériculture Fondation hospitalière Sainte-Marie, qui insiste pour faire pencher la balance en faveur du « prendre soin ». Françoise Favel, directrice du Centre d'études et de recherches pour la petite enfance (Cerpe), se pose quant à elle la question du décloisonnement. « On demande plus de contenus communs sur les différentes formations, mais techniquement, comment fait-on ? Qu'est-ce qui fait la rencontre ? Est-ce de mettre tout le monde dans le même espace pendant deux heures ? » On attend donc beaucoup du rapport de Sylviane Giampino pour remettre de l'ordre.

Refonte des diplômes

Concernant le contenu des nouveaux diplômes, rien n'est encore tranché, même si des tendances se dessinent. La direction générale de la cohésion sociale (DGCS) admet que le CAP Petite enfance n'est pas adapté à l'accueil des tout-petits. « Les unités d'enseignement professionnel devraient davantage se focaliser sur l'éducatif, le travail d'équipe et la relation avec les parents. Il est également possible que les temps de stage soient rallongés de quelques semaines », espère Françoise Favel. Le CAP Petite enfance serait alors conçu comme une première marche pour progresser dans la filière petite enfance. Quant à la proportion de personnel qualifié dans les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), le gouvernement actuel s'est engagé à ne pas y toucher. Pour les auxiliaires de puériculture, il est prévu que le diplôme passe au niveau IV, au même titre que les aides soignantes. Certains acteurs aimeraient les cantonner aux soins hospitaliers, tandis qu'on créerait un diplôme de niveau IV dans la filière socio-éducative. « La DGCS penche plutôt pour un renforcement du contenu de la formation sur la psychopédagogie, la parentalité et le travail d'équipe pour conserver un diplôme polyvalent », détaille Françoise Favel. Quant au diplôme d'EJE, qui va passer au niveau Bachelor, on a craint un temps que sa spécificité du travail auprès des jeunes enfants puisse être réduite à une simple option, dans le cadre de la réforme des formations du travail social. Cette crainte est aujourd'hui levée. « On nous a garanti que la petite enfance ne serait pas absorbée par le travail social », affirme Françoise Favel.

Rien n'est acté

Reste à savoir s'ils seront ou non formés à l'université. Pour Françoise Favel, ce n'est pas à souhaiter. « L'université n'est pas en mesure d'assurer la dimension professionnalisante du métier, contrairement aux écoles. Si nous ne sommes pas contre l'idée de nouer des partenariats avec l'université, les EJE ne doivent pas devenir des chercheurs mais rester des pédagogues, auprès des enfants et des équipes », insiste-t-elle. À ce jour, rien n'est encore acté. Le rapport de Sylviane Giampino peut encore faire évoluer l'orientation de ces diplômes, attendus pour la rentrée 2017, si Laurence Rossignol s'en empare, comme elle l'a promis.

« La formation ne sert pas qu'à engranger des connaissances » - Sylviane Giampino, psychanalyste et psychologue pour la petite enfance

« La mission que je préside permet de faire le point sur les connaissances actuelles et de penser l'accueil à partir des particularités du jeune enfant. Comment les directions des services d'accueil, souvent assurées par des puéricultrices ou des éducateurs de jeunes enfants (EJE)

peuvent-elles travailler les interférences entre l'organisation du travail et la vie psychique des tout-petits ? Les contenus des formations comptent, mais autant que les méthodes et les voies d'accès à ces formations. La formation ne sert pas qu'à engranger des connaissances, elle doit aussi permettre aux professionnels de se transformer, de s'intéresser aux autres métiers et disciplines et se professionnaliser tout au long de la vie. »

Chiffres Clés

- 600 000 professionnels de la petite enfance, dont 322 000 assistants maternels.
- En 2013 : 61 % des enfants de moins de 3 ans sont gardés la majorité du temps par leurs parents.
- En 2012 : le taux de couverture des modes d'accueil est de 53,9 places pour 100 enfants de moins de 2 ans. Les assistantes maternelles couvrent 31,6 % des enfants de moins de 3 ans, les établissements d'accueil du jeune enfant, 16,5 %, l'école maternelle, 3,8 %.

Source : <http://www.gazette-sante-social.fr/26027/petite-enfance-vers-une-refonte-des-formations-et-des-diplomes>